

PÉTITION

Pour une traversée cyclable de Bel-Air à Rive

Il n'existe pas de tracé cyclable efficace pour rejoindre Rive depuis Bel-Air. Pourtant, cette traversée représente un axe majeur des déplacements à vélo.

En 1990, l'ASPIC (aujourd'hui Pro Velo Genève) avait gagné de pouvoir circuler à vélo de la Cité à la Fusterie. Depuis et malgré l'usage nettement plus répandu du vélo grâce à une évolution en faveur de la mobilité douce, aucune mesure n'a été prise pour faciliter la traversée aux cyclistes.

Un tracé cyclable efficace, sécurisé et en continu sur cet axe essentiel de la mobilité genevoise permettrait d'améliorer de manière certaine la mobilité et la sécurité de toutes et tous.

Cet aménagement s'inscrirait par ailleurs parfaitement dans le prolongement de la motion 824 acceptée par le Conseil municipal, concernant la sécurisation de la rue du Rhône.

Nous demandons donc par cette pétition aux autorités compétentes d'établir un tracé cyclable continu, sécurisé et bien balisé entre *Bel-Air* et *Rive*.

A renvoyer dernier délai, le **26 mars 2012**,
au *Parti socialiste Ville de Genève*, rue des Voisins 15, 1205 Genève

Nom	Prénom	Adresse	Courriel	Signature
-----	--------	---------	----------	-----------

Parti socialiste Ville de Genève, Association Transports & Environnement Genève, Pro Velo Genève, association Actif-trafiC, Jeunesse socialiste genevoise, Jeunes Verts genevois, association Roue Libre, Solidarités Genève, les Verts Ville de Genève, Parti du Travail

Possible de signer directement sur internet: www.ps-geneve.ch/velo